

Edito

Nos grands projets

Depuis le début de notre mandature et fidèles à nos engagements, nous travaillons actuellement sur des projets dont certains devraient modifier fortement notre vie quotidienne.

Tout d'abord, je pense à l'aménagement du centre ville dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier Philippe Madec de Paris (antenne à Rennes) associé au bureau d'étude technique Seveaux et Associés de Morlaix.

Un diagnostic a déjà été réalisé et exposé aux élus en juillet 2010 ; nous en sommes aujourd'hui au stade d'une esquisse d'aménagement sur laquelle le conseil municipal devrait se prononcer fin 2010.

Comme nous vous l'avions promis, une réunion publique de présentation de l'avancement des études sera organisée probablement au printemps 2011.

Je ne saurais non plus oublier d'autres projets intercommunaux sur lesquels nous travaillons depuis près de 2 ans et dans lesquels nous sommes fortement impliqués. Je veux parler en premier lieu de la restauration de la passerelle St-François en collaboration avec la commune de Plouguiel et dont les travaux sont prévus pour 2011. Des subventions sont attendues mais sans doute pas à la hauteur de nos espérances. Une souscription a été lancée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine pour aider au financement de cette rénovation souhaitée par bon nombre de Trégorrois.

En second lieu, j'évoquerai aussi le projet du syndicat du Pays de Tréguier d'une salle festive avec la commune de Minihy-Tréguier. Nous en sommes pour l'instant au stade de la réflexion sur le meilleur choix du terrain d'implantation pour les deux communes. Bien sûr, des problèmes de financement vont là aussi se poser : les subventions se réduisant comme peau de chagrin.

Et enfin, pour conclure, notre belle cathédrale et la partie bibliothèque de l'ancien Palais épiscopal nécessitent des travaux urgents de mise aux normes électriques pour l'un et de charpente, toiture et maçonnerie pour l'autre.

Comme vous le constatez les projets pour notre ville ne manquent pas, leurs financements décideront du calendrier de leur réalisation.

Bien cordialement,
Le Maire, Michel Sohier

Le label «petite cité de caractère» renouvelé pour 5 ans



La Commission de contrôle conduite par son président Claude Morin, maire honoraire de Quintin, a rendu son verdict à l'occasion de l'assemblée générale de l'association le 29 juin à Roscoff : «eu égard au premier mandat municipal de l'équipe municipale en place, les membres de la Commission considèrent que le maintien de Tréguier au statut de commune homologuée pour une durée de 5 ans jusqu'en 2015 est légitime».

C'est une bonne nouvelle pour la ville même si ce n'est pas une surprise compte tenu de l'exceptionnelle richesse du patrimoine de Tréguier.



Cependant la commission a émis quelques recommandations dont les principales sont de tout mettre en œuvre pour valider le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur dans les meilleurs délais, de mettre en place une assistance architecturale à destination des particuliers notamment, de finaliser l'étude d'aménagement du centre-ville confiée à l'architecte Philippe Madec, et d'entreprendre dès que possible les travaux de voirie nécessaires et les aménagements paysagers intégrés à la typologie du site, notamment le traitement d'ensemble de la place du Martray. La commission incite par ailleurs notre ville à préserver le bâti architectural de qualité en luttant contre la disparition des menuiseries traditionnelles, de sensibiliser les commerçants, afin de supprimer les devantures et enseignes peu respectueuses de la qualité architecturale des bâtiments, et de favoriser l'installation des métiers d'art...

Autant de recommandations justifiées qui doivent impliquer l'ensemble de la population de Tréguier

Subventions : adoption d'un plan patrimonial

Dans cet objectif, le Conseil Régional souhaite l'élaboration et l'adoption d'un plan patrimonial pour la période du 01 juillet 2010 au 31 décembre 2014 dans le cadre des petites Cités de Caractère pour pouvoir continuer à percevoir des subventions et il demande à la ville de définir 3 cibles prioritaires dans ce sens. Le conseil municipal réuni le 28 juin 2010 a donc proposé de retenir les 3 axes suivants qui devront aussi être validés par la Région, à savoir:

1. Accompagner les travaux de restauration et d'embellissement des constructions comme les éléments de façades (pan de bois, modénatures et décors, menuiseries) et de couronnement (toitures et souches de cheminée).

Le soutien financier pourrait porter sur les travaux réalisés sur les façades visibles du domaine public ainsi que sur les escaliers traditionnels hors-oeuvre en maçonnerie: les travaux d'entretien et confortation des maçonneries (joints, enduits) et pans de bois (restauration, remplacement), l'entretien et la restauration des menuiseries anciennes de qualité (fenêtres, portes, contrevents), l'aide au remplacement des menuiseries (menuiseries bois), l'aide à la restauration et la mise en valeur des détails ornementaux (modénatures, souches de cheminée...) et l'aide à la restauration des toitures.

2. Encourager la mise en place de devantures commerciales et d'enseignes de qualité respectant l'architecture générale de la façade.

Le soutien financier pourrait porter sur la libération des façades commerciales désaffectées (dépose des enseignes, remise en état), l'entretien et la restauration des devantures commerciales anciennes de qualité (devanture bois en applique) et la mise en place des façades commerciales nouvelles (éléments de devanture, enseigne).

3. Confirmer la vocation de Tréguier, terre d'art et d'artisanat en encourageant et en facilitant l'accueil d'artisans des métiers d'art par des actions sur des locaux pouvant les accueillir.

Le soutien financier pourrait porter sur la restauration extérieure des immeubles.

La directive était de bien respecter le territoire du centre ville, de se positionner sur des axes prioritaires et de respecter une cohérence d'ensemble. 14 rues ont été retenues sur le plan proposé. Il n'y a pas de priorité parmi ces 14 rues.

Construire, agrandir, modifier, démolir : les modalités administratives obligatoires

Vous voulez construire, démolir, aménager un grenier ou un commerce en logement, repeindre votre façade, poser des châssis de toit, installer une clôture, changer votre enseigne, etc. : il vous faut une autorisation préalable de la Ville de Tréguier avant de commencer les travaux.

Première démarche, consulter les documents d'urbanisme en mairie (Plan d'occupation des Sols, Plan de sauvegarde et de mise en valeur) qui informe chacun des contraintes (les autorisations, les interdictions, etc.) liées à la construction. Le tout est consultable auprès de Madame Claudie Tilly, chargée de l'urbanisme.

Si vous avez l'intention d'étendre votre maison d'habitation ou votre immeuble : selon la surface de votre extension (plus ou moins 20 m²) vous devez soit déposer une demande de permis de construire, soit déposer une déclaration simplifiée appelée déclaration préalable.

Vous voulez édifier une construction neuve sur un terrain : vous devez déposer une demande de permis de construire et le recours à un architecte est obligatoire si la surface hors-oeuvre nette totale excède 170 m².

Si vous envisagez de changer la destination d'un local : vous devez déposer une demande de permis de construire pour modifier la façade ou la structure de l'immeuble, sinon une déclaration préalable suffit.

Si vous envisagez des travaux divers : ravalement de façade, installation d'une clôture, d'un mur, ou abri de jardin, changement de fenêtres, portes, construction d'une piscine découverte, changement d'une enseigne, pose d'un auvent, démolition de tout ou partie d'un immeuble, d'un mur..., tous ces travaux sont également soumis à une autorisation préalable et vous devez vous renseigner en mairie pour connaître la procédure adéquate pour chacun d'eux.

Valorisation du patrimoine : travaux et subventions

Vous avez obtenu l'accord pour réaliser des travaux d'amélioration de votre immeuble (ravalement de façade, changement de menuiseries extérieures, porte ou fenêtres, etc), et vous êtes situés dans le périmètre du Secteur Sauvegardé de Tréguier, vous pouvez peut-être bénéficier de subventions via les Petites Cités de Caractère au titre de la valorisation du patrimoine, par le Conseil Régional et le Conseil Général ainsi que par la DRAC (la Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Etat).

Le réflexe, avant de commencer les travaux, consulter la mairie de Tréguier et plus spécifiquement Madame Spiezer, secrétaire générale, qui pourra vous dire si vous pouvez être éventuellement éligible à ces subventions et vous indiquer les pièces nécessaires à la constitution d'un dossier de demande de subventions.

Attention : la demande doit être impérativement faite avant de commencer les travaux.

Faites un don pour restaurer la passerelle St-François : 1 don = 1 économie d'impôt

Devenez acteur de cette sauvegarde tout en bénéficiant d'une défiscalisation des dons à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Exemples : un don de 100 euros donne 66 euros d'économie pour les particuliers.

Pour les entreprises, un don de 500 euros donne 300 euros d'économie d'impôt sur les sociétés.

**Chèque à l'ordre de "Fondation du patrimoine/ passerelle SAINT-FRANÇOIS"
et à adresser à la passerelle SAINT-FRANÇOIS - Mairie de TREGUIER - 22220 TREGUIER**

la «mémoire de l'eau» s'invite aux Journées du Patrimoine...

«Souvenez-vous! Je suis Charles Symmons, maître peintre. Nous sommes en 1610, les bourgeois de la communauté de Lantreguier et notre seigneur évêque, Adrian d'Amboise, m'ont demandé de dessiner le plan de cette conduite que vous avez encore dans vos archives. Cette conduite en terre cuite amenait l'eau de la source de Creven en Plouguiel et alimentait la pompe en bas de la place du Martray. Je me suis appliqué à dessiner tous les détails du parcours de l'eau et mon meilleur croquis est cette «casematte», comme cela est dit par les mêmes bourgeois dans une requête au roi en 1638. Sur ce plan figure aussi le pont aqueduc du Guindy avec, à son pied, le moulin de l'évêque ainsi que 3 autres casemates dont une seule autre existe encore à quelques mètres de la source. Ces casemattes situées aux points hauts de la conduite abritaient un système pour chasser l'air permettant à l'eau de continuer son chemin. Ce sont des curieux petits bâtiments, tout en pierre. L'encadrement des portes en pierres de taille appareillées est surmonté d'un linteau avec corbelets sur



les côtés, le tout est couvert de pierres sèches. Un coup d'œil à l'intérieur, nous fait découvrir 2 niches, un toit en dalles de granite et au sol, la clef de manœuvre d'une vanne...»

Le 400^{ème} anniversaire de cette conduite en terre cuite a été marqué au mois de septembre par l'inauguration d'une reproduction provisoire de cette fontaine, suivie par une exposition regroupant des documents tirés des archives de la ville et une conférence de Michel Le Hénaff sur ce thème à la mairie.

Cet événement a intéressé près de 800 personnes, récompensant ainsi l'énorme travail de recherche (ici on devrait plutôt parler de passion !) effectué par notre «édile».

A l'occasion des journées du Patrimoine, traditionnellement la cathédrale, le cloître et l'ancien palais épiscopal (la mairie) sont ouverts aux publics, ainsi que le musée Ernest Renan qui cette année présentait ses nouveaux jardins, le monastère des Augustines et la maison de Saint Pierre, rue de la Chalotais. Tous ces monuments ont attiré un nombre considérable de visiteurs prouvant que notre cité de caractère mérite le détour.

Pour marquer encore plus ces journées nationales, Michel Le Hénaff proposait une séance de travaux pratiques en extérieur et a promené les samedi 18 et dimanche 19 septembre, près de 140 personnes à la découverte de la source de Creven qui, il y a 4 siècles, approvisionnait la ville en eau potable par cette conduite en terre cuite.

Les 4 siècles d'existence de cette conduite qui a cessé de fonctionner dans les années 1970, mériteraient un plus grand développement et si vous avez raté le programme de «mémoire de l'eau» du mois de septembre 2010 avec expositions, conférences et balades racontées, interpellez notre adjoint, il se fera un plaisir de vous guider dans cette quête!

Venelle Lapie : un coin oublié rendu à la lumière

Tréguier, au territoire majoritairement urbanisé, oublie facilement ses petits coins de campagne. Et pourtant le dépaysement existe à deux pas.

Rendez-vous à l'entrée du cimetière du Bilo. En face, à droite de l'entrée du château, une porte a été récemment ouverte dans le mur d'enceinte, empruntez-la. En longant le ruisseau de Goas Mickael (frontière entre Tréguier et Minihi-Tréguier), en contrebas de la station d'épuration, vous découvrez au bout, une anse dans un méandre du Guindy. Profitez de ce petit moment de quiétude, juste perturbé par un hôte régulier des lieux, le martin pêcheur qui fréquente l'endroit.

Halte faite, rebroussez chemin sur quelques pas et reprenez-le en serpentant la colline. Après cette petite grimpe où des marches seront aménagées cet hiver, retrouvez votre souffle sur la hauteur près d'une recepée de chênes verts.

Avancez avec prudence sur le petit promontoire rocheux surplombant abruptement le méandre du Guindy, le panorama est exceptionnel selon les marées. Sur la droite on aperçoit les maisons de Plouguiel au dessus de Saint-François, au centre l'église, un peu plus à gauche les hautes frondaisons qui surmontent la motte féodale de Kerdeozet et à l'extrême gauche le parc boisé du château du Bilo. Toujours au loin à gauche, à marée haute, vous pouvez apercevoir aigrettes et hérons qui ont fait des frondaisons leurs nichoirs.

Quittez l'endroit, pour suivre pendant quelques centaines de mètres le chemin en encorbellement avec toujours la rivière en contre bas. Ce chemin existait déjà à l'époque des anciens propriétaires, la famille De Roquefeuille. Il avait quasiment disparu sous un amas d'arbres tombés lors de la tempête de 1999. Le chantier de Kerlann, cet hiver, puis un conducteur de mini-pelle téméraire, se sont chargés de le rendre praticable.

Une nouvelle petite grimpe et vous retrouvez la grande parcelle qui a servi, il y a deux ans, à décanter les vases du port de plaisance, propriété de la ville depuis 2005 de même que les bois que vous venez de traverser. Remis à l'état initial au printemps, il cherche toujours une destination à son usage, peut être la future salle festive intercommunale.

Par une brèche dans un grand mur nous entrons dans le jardin, à l'arrière de l'ancien abattoir, fermé depuis 1985 et qui sert aux services techniques de la Ville. Sur la droite, dans un renfoncement un curieux petit bâtiment, tout en pierre.

Cet édifice est le chaînon d'une conduite qui de la source de Creven en Plouguiel amenait l'eau sur la place du Martray à Tréguier.

Sortez du jardin de l'abattoir, par le chemin Lapie, dont le nom était déjà écrit sur le plan de 1610, et vous débouchez sur la rue du Guindy en face la rue de Verdun.



Un nouveau jardin pour redynamiser la maison natale d'Ernest-Renan



Le jardin situé à l'arrière de la maison natale d'Ernest Renan, vient de faire l'objet d'une réhabilitation. Ce n'est pas à proprement parler une reconstitution puisque n'ayant aucune trace de ce qui fût probablement un potager avec des fruitiers, la remise en valeur du jardin s'est faite sans démarche historique sous la direction de Céline Le Tixerant, architecte paysagiste rennaise à l'origine du projet retenu. L'objectif avoué par Isabelle Le Mesle, en charge de l'animation des Monuments nationaux, est de redynamiser le musée de l'écrivain.

Il s'agit d'un jardin contemporain classique avec espace scénique appelé à inscrire le musée dans différents festivals. Du coup, l'architecte paysagiste a créé un espace de déambulation autour d'un jardin central avec, à l'entrée, très bien exposé, un banc recomposé où Henriette, la soeur bien aimée du philosophe, avait l'habitude de s'asseoir. Buis, tilleul, cerisier japonais, fontaine, chemin d'eau, mise en lumière appellent à la méditation.

«Le jardin, après la cathédrale, est le deuxième berceau de ma pensée» aurait dit Ernest Renan d'après Stéphane Auburtin, architecte des Bâtiments de France, présent à l'inauguration du jardin. L'opération se sera élevée à 189.000 euros, entièrement financés sur fonds d'État.

Découvrez la maison Saint-Pierre



Au 14 de la rue de la Chalotais est une maison à pan de bois, propriété des héritiers de Théotime Courant, et qui vient de faire l'objet d'une restauration exemplaire. Construite au milieu du XVI^{ème} siècle, elle a survécu à l'incendie de la moitié de la ville en 1592, suite aux exactions des guerres de la Ligue.

Sa façade, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1964 laisse à nouveau voir ses colombages entourant

des fenêtres qui ont retrouvé leurs dimensions d'origine. Mais l'intérêt réside aussi à l'intérieur, avec la mise en valeur d'un agencement du style «maison à pondalez» qui a valu à tout l'édifice d'être inscrit aux Monuments Historiques en 2007.

Les «maisons à pondalez» correspondent à une typologie particulière de manoirs urbains des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Il s'agit d'anciennes habitations prestigieuses de nobles com-

merçants, à l'architecture particulièrement originale. Aux pans de bois et aux encorbellements vient s'ajouter une conception très particulière de l'habitation. Au centre de celle-ci se positionne la salle manoriale s'élevant jusqu'à la toiture, une cheminée monumentale en ornant un mur. Dans un angle un escalier à vis, soutenu par un poteau, sur toute la hauteur et richement sculpté, dessert d'un côté directement les étages et autrefois les étages de l'arrière par des ponts-galeries d'où «pondalez» en breton. Ici l'une des sculptures représentant Saint-Pierre a donné son nom à la maison.

De rares demeures de ce type ont été décrites dans le Finistère et deux sont encore ouvertes au public, dont la Maison de la Duchesse Anne à Morlaix.

La maison Saint-Pierre, est la première «maison à pondalez» décrite dans les Côtes d'Armor. Elle a été mise en évidence à Tréguier en 2006 grâce au tra-

vail de Monsieur Thierry Glachant, architecte du patrimoine. Fait exceptionnel, un certain nombre d'éléments anciens encore présents ont permis une restauration selon le modèle d'origine, pour le plus grand respect du patrimoine architectural.

Ouverte au public durant l'été 2010 et à l'occasion des journées du Patrimoine, elle le sera à nouveau l'été 2011.

En attendant, découvrez la sur le site :

www.la-maison-saint-pierre.fr



Les aînés en balade autour de la baie d'Audierne

Début septembre, cinquante trois «anciens» sont partis à l'invitation du CCAS découvrir Audierne et ses alentours, avec notamment une escapade à Pouldreuzic, berceau du célèbre paté Hénaff et la visite de son musée. Une journée intense pour nos aînés accompagnés par Marie-France Rannou et Le Maire, Michel Sohier.



Nouvelle résidence "Pierre-Yvon Trémel" : le Centre Hospitalier se modernise

Suite à une volonté de restructurer le bâtiment Jean Guéhenno de 150 lits, construit dans les années 1970, et qui ne répondait plus aux besoins et aux normes de sécurité, le Centre hospitalier de Tréguier s'est engagé sur le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour améliorer les conditions d'accueil et de séjour des personnes âgées dépendantes, en favorisant leur épanouissement et garantissant leur sécurité. Un bâtiment qui sera facile d'accès, ouvert sur la ville, témoin d'une dynamique d'avenir, avec une architecture de qualité dans un site paysager remarquable, au service des résidents, de leurs familles et des personnels qui les accompagnent.

Ce nouvel EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), dénommé «Pierre-Yvon Trémel», est situé dans la zone d'activité de Kerfolic sur la commune de Minihy-Tréguier. Les travaux ont débuté en juin 2008 pour se terminer fin 2010 avec un bâtiment de 162 lits, dont 10 lits d'hébergement temporaire et 3 lits d'accueil de nuit, une cuisine centrale de 1200 repas par jour et des magasins centraux de 1500 m². Sa nouvelle implantation sur 2 communes le Centre Hospitalier de Tréguier en fera un Centre hospitalier intercommunal.

Le bâtiment est composé de 6 maisonnées (3 maisonnées au Rez-de-chaussée et 3 à l'étage) comprenant chacune 2 unités de 13 à 14 chambres individuelles, et 3 chambres communicantes : 1 au rez-de-chaussée et 2 à l'étage. Chaque chambre de 22 m² est équipée d'un espace sanitaire avec douche.

3 jardins thérapeutiques, sécurisés et accessibles aux résidents. C'est à la fois un lieu de stimulation (stimulation visuelle par le choix des couleurs des plantes, olfactive par le choix de plantes aromatiques, etc.) et un lieu de détente.

Coût de l'opération :

Coût total : 23 404 141 € TTC

- études : 2 617 424 €

- terrain : 173 490 €

- travaux : 19 613 227 €

- équipement : 1 000 000 €

Surface :

- Surface totale du bâtiment : 11 374 m² SDO

- Surface du terrain : 43 641 m²



Noces de porcelaine pour Mallow et Tréguier



Une délégation d'une quarantaine de jumeaux Irlandais conduite par Richard Dempsey, Maire de Mallow est venue à l'occasion du pardon de Saint-Yves pour célébrer les 20 ans du jumelage entre les deux villes. Le Maire, Michel Sohier, a rendu hommage aux précurseurs et animateurs de ce mariage, heureux et fidèle depuis 1989, quand Polig Montjarret, président de Bretagne-Irlande, et Yann Toularastel lançaient le défi de créer ce jumelage. Claude Nicol, Maire de Tréguier en juillet 1989, à Mallow, inaugurait le premier comité, présidé par Yves Raoul. En septembre 1990, Joe Sherlock, Maire de Mallow, lui rendait la politesse à Tréguier. Le maire de Mallow répond en rendant un vibrant hommage à Guy et Malou Arhant, le couple pilier du jumelage, naturellement très touchés.

Jim Lysaght crée la surprise en donnant lecture d'un message d'encouragement et de félicitations pour la pérennité de ce jumelage, de Mary Mc Aleese, présidente de l'Irlande. Pat Mc Nally, président irlandais du comité, et Mickaël Even, son homologue trécorrois, confirment les valeurs et la force du jumelage.

Une délégation trécorroise conduite par le Maire, Michel Sohier, se déplace à Mallow fin octobre pour célébrer cet anniversaire en terre Irlandaise.

Un grand merci à nos saisonniers



A la fin de la saison, la municipalité a reçu les saisonniers embauchés en juillet et en août pour renforcer les services de la ville. Une vingtaine de jeunes, étudiants pour la plupart, était donc invitée à l'hôtel de ville pour les remercier de leur travail accompli, indispensable au bon fonctionnement des services et à l'accueil des touristes, à savoir : Tristan Le Hégarat, Estéban Marcon, Benjamin Bloas, Florian Hamon, Samuel Richard, Jean-Noël Pacciarelli de Tréguier; Damien Le Tiec de Minihy, aux services techniques ; Anthony Cohan, Quentin Guillou de Tréguier, François Gouffier, Pierrot Le Roy de Plouguiel au port de plaisance ; au cloître, Tugdual Ragot de Tréguier et Zaïg Henry de Pleudaniel ; aux expositions, Maïwen Macé et Marlène Le Page de Tréguier ; Ronan Péron à la police municipale ; François-Xavier Toularastel de Trédarzec, Thibaut Suisse de Minihy, Julien Floch et Jennifer Dupuis de Troguéry, à Cap Armor. Gonzague et Mayeul de Vautibault, Adeline Barré et Maria Robineau comme guides à la cathédrale.

Chaque année, la ville propose donc une vingtaine d'emplois saisonniers, soit aux services techniques, au port de plaisance, au cloître, aux expositions ou aux animations, dont certains nécessitent certaines spécificités, comme au port de plaisance ou pour Cap Armor. Si vous êtes intéressé, il faut faire acte de candidature par courrier en début d'année, si possible avant fin mars.

Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement : des projets pour un meilleur service.

Dans un souci de meilleure qualité et le maintien du service, le Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Kernévec s'engage dans une amélioration de ses installations.

Dans un premier temps, il est prévu le changement des canalisations «assainissement-eaux usées» allant de la station d'épuration du Bilo à l'allée Saint-Michel par l'ancienne garderie, l'avenue du Duc Jean V et la rue Charles Le Goffic. La corrosion de ce réseau, vieux de 40 ans, récupérant les eaux de l'hôpital et toute celles de la partie sud de la ville rend nécessaire le changement des canalisations. Ces travaux, jumelés avec le remplacement du réseau «eau potable» devraient démarrer à la mi-octobre pour une durée de trois mois et occasionneront sûrement des gênes. Ensuite, il faudra s'intéresser à la mise en conformité des branchements individuels. De nombreux rejets actuels mélangent les eaux de pluie et les eaux sales, surchargeant ainsi les possibilités de traitement surtout en période de pluie. De même, il reste encore de nombreux branchements d'eau potable en plomb qui doivent tous être remplacés avant fin 2012. Les agents du Syndicat doivent donc vérifier toutes les installations, y compris dans les parties privatives en commençant par le centre-ville. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

D'autre part, le Syndicat vous informe régulièrement de la conformité aux normes sanitaires de l'eau du robinet, et en particulier du taux de nitrate. Celui-ci au 6 mai 2010 indiquait un taux de 30 mg/litre et était donc inférieur à 50 mg/litre légal. Il est par contre obtenu en mélangeant la production du site de Kernévec en Minihy-Tréguier avec les eaux des captages sans nitrates de Traou Guern en Plouguiel. C'est une obligation, car nos captages de Kernévec ont un taux largement supérieur à 50 mg/litre, et qui de plus, augmente régulièrement depuis plusieurs années.

Pourtant la ressource avait été protégée en 1992 par la mise en place de périmètres de protection et par le boisement de 13 hectares (photo jointe). Aujourd'hui, ces précautions ne sont donc pas suffisantes. Les études menées nous confortent dans la nécessité d'étendre le périmètre de protection rapprochée de 20 hectares à 50 dans une échéance la plus rapide possible. Car dans le cas contraire, cette ressource pourrait faire l'objet d'une fermeture administrative comme dernièrement de nombreux captages dans le département. Sachant qu'il sera difficile de conserver les cultures actuelles sur le nouveau périmètre, des contacts ont été pris avec les agriculteurs pour trouver des solutions qui leur permettent de pérenniser leurs exploitations.

Photo aérienne périmètre 1992



Le dispositif Cap Armor s'affirme et vous donne rendez-vous en 2011.

Fort d'une première année d'expérience en 2009, la ville de Tréguier, avec toute son équipe de permanent(e)s, de bénévoles et de saisonniers a pris le pari de renouveler et d'étendre le dispositif Cap Armor du 12 juillet au 20 août.

Rappelons que «Cap Armor» offre la possibilité pendant les vacances d'été de découvrir, de s'initier et de pratiquer à la carte de multiples activités sportives et culturelles à des tarifs très modiques et qu'il s'adresse par ailleurs à un large public (à partir de 10 et au-delà de 77 ans).

L'adoption de ce dispositif est pour la ville le témoin d'un engagement et d'un accompagnement éducatif et sportif auprès d'une population locale et plus particulièrement auprès des plus jeunes qui se présentent comme les premiers consommateurs des activités proposées. C'est par ailleurs la volonté de promouvoir la ville de Tréguier en y attirant un public diversifié. Celui-ci a donc bénéficié cet été de loisirs à la carte pour des vacances toniques, familiales, conviviales et encadrées par des animateurs diplômés et expérimentés. La formule a encore séduit cette année. Les chiffres le confirment.

au total 2213 prestations ont été enregistrées

- 1911 dans le domaine sportif
- 302 dans le domaine culturel

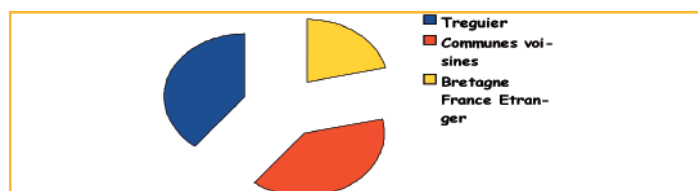
Concernant la répartition par âge:

- Moins 15 ans : 71%
- De 15 à 18 ans : 9%
- Soit au total 80%**
- Plus de 18 ans : 20%



Concernant la provenance :

- Tréguier : 37%
- Côtes d'Armor (communes proches de Tréguier) : 37%
- Bretagne, France, Étranger : 20%



Des chiffres qui attestent de notre nécessaire engagement auprès des moins de 18 ans pour lesquels le dispositif semble répondre très clairement à leurs attentes (80%). Rendez-vous en 2011.

Des mercredis en fête 2010 à ranger au rayon des "grands crus"

20 ans déjà... et toujours un succès qui ne se dément pas. Cette année encore, la foule des visiteurs chaque mercredi en est la juste récompense pour la ville, qui finance ces soirées avec le concours de quelques commerçants qui de par l'effort supplémentaire fait cette année ont témoigné de leur attachement à cette animation, beaucoup copiée mais jamais égalée dans la région.

Les milliers de spectateurs, tout en flânant dans le marché nocturne aux pieds de la cathédrale illuminée ou encore en dégustant les mets régionaux ont pu apprécier les prestations des 17 groupes qui se sont produits lors des 5 mercredis sur les 2 places avec en point d'orgue cette soirée du 4 août qui a vu se succéder les Souillés de Fond de Cale et Gilles Servat.

Pour parachever cette belle carte postale de notre petite cité de caractère, le beau temps nous a honoré de sa présence hormis quelques petits passages nuageux ou quelques gouttes passées à l'improviste.

Bref, tous les ingrédients étaient encore une fois réunis pour passer d'agréables soirées en famille. Rendez-vous est pris déjà pour l'été prochain.



Des lieux d'exposition magnifiés : un bilan 2010 positif

L'exposition « Complémentaires » qui s'est déroulée du 10 juillet au 18 août à l'Hôtel de Ville et à la Chapelle des Paulines mettait à l'honneur les peintres Jean-Luc Bourel et Bernard-Marie Lauté.

Près de 3000 personnes se sont déplacées pour découvrir ou redécouvrir, pendant les 5 semaines d'ouverture, les œuvres de ces deux artistes de grande sensibilité.

Les espaces d'exposition de la Ville ont été magnifiés. Les paysages de Jean-Luc Bourel à l'Hôtel de Ville incitaient le visiteur à la méditation et à l'imaginaire, par la qualité atmosphérique, la douceur lumineuse ou le chemin de l'aube tandis que les bannières flamboyantes de Bernard-Marie Lauté, empreintes du passé, trouvaient toute leur résonance à la Chapelle des Paulines et la présence du peintre tous les dimanches a séduit le public.

Saluons également l'implication de Maïwèn Macé et Marlène Le Page, les deux emplois saisonniers chargées de l'accueil, qui ont reçu le public avec le sourire et ont su également orienter les visiteurs à la découverte des richesses de notre ville.



Très belle audience pour les premières "Rencontres littéraires"

Cinq à six cents personnes ont répondu à l'invitation faite au public de participer aux premières "Rencontres littéraires" de Tréguier qui se sont déroulées les 25 et 26 septembre derniers dans notre cité.

Dans les salles d'honneur de la ville transformées pour la circonstance en une vaste librairie vivante et colorée, chacun a pu déambuler, rencontrer des éditeurs, échanger avec les jeunes auteurs invités et participer tout au long des deux journées aux cafés littéraires proposés et aux tables rondes organisées. Ces dernières ont notamment connu un réel succès, tant par leur contenu, la qualité des communicants que l'intérêt manifesté par les auditeurs, contraints même parfois, faute de places assises, d'assister debout aux débats.

Quant aux lectures dans le cloître avec un accompagnement à la harpe, elles ont permis une fois de plus de découvrir un lieu magique, propre à l'écoute et à l'échange, avec une qualité de silence exceptionnelle soulignée par tous les récitants.

Nul doute que le Centre Culturel Ernest Renan, l'association organisatrice de cette manifestation avec le concours de la Ville, n'en restera pas là... et l'on attend presque déjà avec impatience la prochaine programmation.



Un nouveau responsable aux services culturels



Éric Coquentin (à droite) passe le relais à Jean-Marc Rauscher (à gauche) à la tête du service culturel.

Responsable des services culturels depuis moins d'un an, Eric Coquentin a démissionné et quitté ses fonctions pour raisons familiales. Le nouveau titulaire du poste est Jean-Marc Rauscher et il a pris ses fonctions le 1^{er} octobre. Alsacien d'origine, tout juste la cinquantaine et titulaire d'un Deug de droit, il se prédestinait à l'enseignement, lorsque les circonstances l'ont dirigé vers la fonction territoriale d'abord dans l'animation à Mée-sur-Seine pendant une dizaine d'années puis vers la mairie de Fontainebleau en 1997 où il occupera jusqu'à aujourd'hui le poste de responsable des services communication, événements et commerce.

A Tréguier, il aura donc en charge la direction du théâtre de l'Arche, et la responsabilité de la bibliothèque municipale, du Point information jeunesse, des expositions estivales, des visites du cloître, des mercredis en fête...

Il n'arrive pas non plus en terre inconnue puisqu'il est tombé sous le charme de la région lors de vacances en 1993.

Théâtre de l'Arche : la programmation de la saison 2010-2011

Spectacle	Style	Catégorie	Tarif Plein/Abonné	date	heure
Marlu	Chanson	<<<<>>	gratuit	02/10/10	21 h
Bernard Azimuth	humour	B1	20 € / 14 €	15/10/10	21 h
Frida Kahlo	théâtre	B2	18 € / 13 €	06/11/10	21 h
Allain Leprest	Chanson	A2	26 € / 18 €	19/11/10	21 h
Portrait de famille	théâtre	C	14 € / 10 €	14/01/11	21 h
Eric Toulis	chanson humour	B2	18 € / 13 €	21/01/11	21 h
Popeck	humour	A1	29 € / 21 €	05/02/11	21 h
La préhistoire du jazz	Humour musical - dès 6 ans	C	14 € / 10 €	20/02/11	15 h
Tevenn	celtique	C	14 € / 10 €	26/02/11	21 h
Marianne Aya Omac	folk	C	14 € / 10 €	19/03/11	21 h
Anne Baquet	Une soprano au music-hall	B2	18 € / 13 €	26/03/11	21 h
Louis Capart	Chanson	C	14 € / 10 €	02/04/11	21 h
José Luis Barreto & Tanguisimo	Tango	A2	26 € / 18 €	16/04/11	21 h
Victor Hugo, mon amour	théâtre	B1	20 € / 14 €	21/05/11	21 h
Ali au Pays des Merveilles	humour	C	14 € / 10 €	27/05/11	21 h

<<<<>> offert aux 300 premiers abonnés à au moins 3 spectacles

Les prix des spectacles sont fixés en fonction de 3 catégories A, B ou C.

De A pour les plus chères à C pour les moins chères. Il existe 5 coûts possibles : adulte, réduit, enfant, abonné adulte et abonné enfant.

Le tarif réduit concerne les lycéens, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les comités d'entreprise conventionnés, les groupes d'au moins 8 personnes et les intermittents du spectacle.

Le tarif enfant est appliqué aux enfants de moins de 15 ans.

L'abonnement est gratuit à partir de 2 spectacles par personne et réalisable à n'importe quel moment de l'année. Il permet une belle économie par personne et par spectacle. Il n'est pas nominatif et peut donc être un cadeau original pour Noël, un anniversaire, une fête ou même la St-Valentin.

Pensez-y, offrez un abonnement!

Renseignements et réservations en contactant le service culturel au 02.96.92.31.25.

Les bureaux du service culturel sont ouverts les mercredis, jeudis et les vendredis jusqu'au 27 mai 2011. Fermés durant les vacances scolaires, sauf aux celles de la Toussaint.

La billetterie est ouverte dix jours avant chaque spectacle à la Librairie Tanguy à Tréguier au 02.96.92.32.76 ou à la librairie Le Bel Aujourd'hui au 02.96.92.20.24. Une billetterie est ouverte au Théâtre avant chaque spectacle dès 20h15 dans la limite des places disponibles. Aucun billet ne sera échangé ni repris.



Popeck, une des têtes d'affiche de la saison